

ANALYSER LES DYNAMIQUES DES PUISSANCES INTERNATIONALES

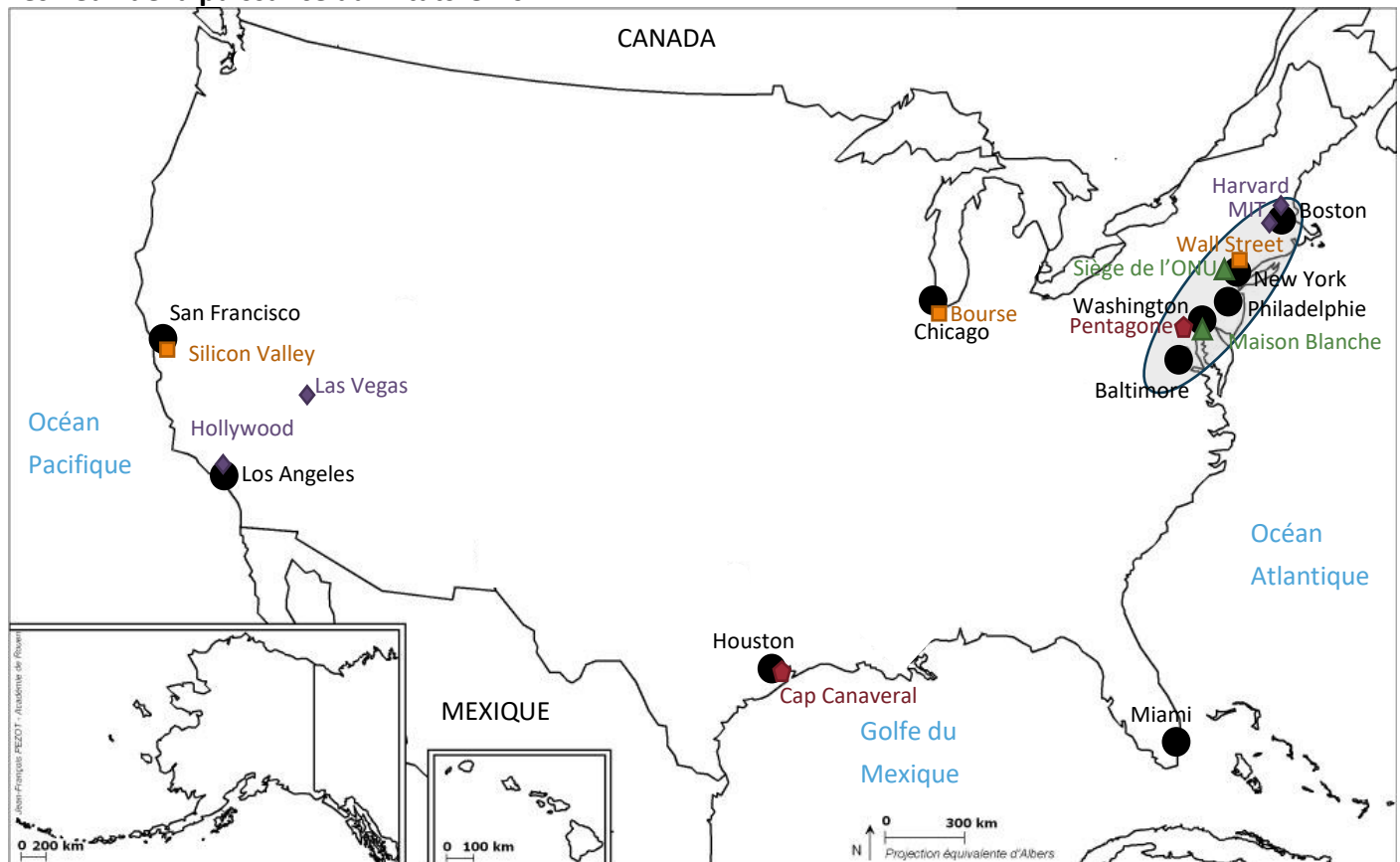
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LA PUISSANCE DES ETATS-UNIS AUJOURD'HUI

Les États-Unis se démarquent à l'échelle mondiale par la diversité et l'ampleur de leurs facteurs de puissance. La prédominance des États-Unis sur la scène internationale au début du XXI^e siècle est de plus à mettre en relation avec leur stabilité au sommet des hiérarchies internationales tout au long du XX^e siècle

I- L'immense puissance américaine

A- Des lieux d'où émanent différentes formes de puissance (à l'échelle des Etats Unis)

Les lieux de la puissance aux Etats-Unis



LEGENDE

1) Les principaux sites de la puissance

- | | | |
|---|-----------------------------------|--------------|
| ■ | Pouvoir économique et financier | } hard power |
| ◆ | Pouvoir militaire | |
| ▲ | Pouvoir politique et diplomatique | } soft power |
| ◆ | Pouvoir culturel | |

2) Les principaux pôles de la puissance

- Métropoles qui regroupent différents types de pouvoir
- Megalopolis : une mégalopole qui concentre toutes les formes de pouvoir, cœur de la puissance américaine

B- Points d'appui et zones d'influence des Etats-Unis dans le monde (à l'échelle mondiale)

1) Sur le plan économique et financier

1^{ère} économie du monde (2^{ème} PIB si on compte à ppa) : 20% PIB mondial (15% à ppa), 20% de la production agricole (2^e après la Chine) et 26% de la production industrielle

2^{èmes} exportateurs mondiaux (8.5% exportations mondiales en 2018) et **1^{ers} importateurs mondiaux** (14%)

Domination de l'ALENA

Grande puissance financière : 1^{er} pays pour l'accueil et l'émission d'IDE ; bourses puissantes (NYSE Euronext à Wall Street) ; 1^{ère} monnaie de réserve du monde

Des FTN qui dominent l'économie mondiale : 121 étatsuniennes parmi les 500 premières mondiales : dans l'agroalimentaire (Cargill, Kraft Foods, Monsanto), l'informatique (Microsoft, Apple), le pétrole (Exxon Mobil, Chevron Texaco), la pharmacie (Pfizer) ou l'armement (Lockheed Martin, Boeing) = 40% du high tech du monde

Cette puissance est liée à l'histoire (industrialisation précoce, enrichissement lors des guerres mondiales), mais surtout à l'innovation et au capital humain (population bien formée)

2) Sur le plan politique et militaire

Enorme complexe militaro-industriel ; 1^{er} budget militaire de la planète (36% dépenses militaires mondiales en 2019 : 649 milliards \$ - 1^{ère} année d'augmentation depuis 7 ans) ; armement sophistiqué ; 11 sur les 16 porte-avions nucléaires au monde ; 800 bases et 6 flottes partout dans le monde (1 p.165) ; 2^e armée du monde en nombre d'hommes ; alliance militaire de l'OTAN qui est très puissante (1 p.162)

= force de projection rapide et importante : « gendarmes de la planète »

- ⇒ **Rôle politique et diplomatique de 1^{er} plan par leur force militaire, économique, leur place au conseil de sécurité de l'ONU et dans les autres organisations internationales (FMI, G20...) et leur réseau d'alliances sur tous les continents** (alliés traditionnels en Amérique latine, le Canada, l'Australie, etc. ; réseau de 270 ambassades et consulats)

3) Sur le plan culturel

Les EU sont à l'origine d'un **modèle culturel déjà très diffusé dans le monde** : **centres commerciaux, fast-food** (Mc Do dans 119 pays), **habits (jean), musique (rap, jazz, pop), mode de vie** lié au « rêve américain » diffusé par le cinéma (3^e producteur derrière Chine et Inde avec Hollywood), **les séries TV, les NTIC (net power)...**

Aujourd'hui, dix entreprises médiatiques, dont huit sont américaines – Bertelsmann est allemande et Baidu est chinoise – se partagent 90 % des médias dans le monde : la chaîne CNN.

L'anglais est la langue de communication internationale et scientifique.

16 des 20 premières universités mondiales sont américaines.

D'après le chercheur français Frédéric Martel auteur de *Mainstream* (2010), **les Etats-Unis réaliseraient 50% des exportations mondiales à contenu culturel**. Ils dominent la **culture mainstream** (courant culturel dominant, celui qui plaît à tous et qui est le plus véhiculé).

Quelques exemples : Parmi les vingt émissions de télévision les plus regardées de tous les temps à travers le monde, quinze sont américaines ; Selon les données de l'International Publishers Association, les États-Unis sont le troisième pays producteur de livres (après le Brésil et la Chine) mais font près de trois fois les revenus de leur plus proche concurrent (la Chine) ; selon l'UNESCO, parmi les dix films ayant généré le plus d'entrées en 2013 dans 59 pays, seuls dix pays n'ont pas une majorité de films américains dans leur palmarès ; 6 des 10 meilleures vente d'albums de musique toutes époques confondues sont américains.

En savoir plus : article de 2017 avec de nombreux exemples intéressants :

<https://www.aren24.news/2017/02/10/rayonnement-culturel-etats-unis-soft-power-declin/>

C- ... à l'heure où la puissance des Etats-Unis est contestée et concurrencée

1) Sur le plan économique et financier

Concurrence de la Chine (119 entreprises chinoises dans le Global Fortune 500 en 2019), **des autres pays émergents et aussi des concurrents traditionnels** (UE, Japon).

Pays très endetté : 23 000 milliards de dollars fin 2019, un record historique, soit 107% du PIB américain pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle a beaucoup augmenté sous D. Trump en raison d'un très fort déficit budgétaire.

En savoir plus sur les risques de cette dette abyssale : <https://www.capital.fr/economie-politique/la-dette-americaine-pourrait-devenir-insoutenable-en-2024-1337273>

Balance commerciale déficitaire : 891 milliards de dollars en 2018, un record malgré la politique de relocalisation de Trump (mais surtout lié aux délocalisations et à la DIT)

En savoir plus : <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/malgre-la-guerre-commerciale-de-trump-le-deficit-americain-atteint-des-records-996261>

II- L'utilisation de la puissance américaine face au reste du monde depuis la fin de la guerre froide

A-Avantages et inconvénients à l'unilatéralisme et au multilatéralisme

ACTIVITE 11 : Unilatéralisme et multilatéralisme



Compétences travaillées :

Comprendre un concept (unilatéralisme et multilatéralisme)

Prélever des informations

Consignes :

1. **Donnez une définition du multilatéralisme et de l'unilatéralisme.**
2. **Relevez les Etats favorables à l'unilatéralisme et au multilatéralisme cités dans les textes. Expliquez brièvement la vision de chacun.**
3. **A partir des documents et de votre réflexion, trouvez des arguments en faveur de l'unilatéralisme et du multilatéralisme.**

Doc. 1- Quels sont les champions du multilatéralisme aujourd'hui ?

Par opposition à l'unilatéralisme, le multilatéralisme est un ensemble de mécanismes qui régissent la coopération entre États. Ces relations s'organisent autour d'un nombre limité mais significatif de grandes conventions internationales (Convention sur le droit de la mer, traité de non-prolifération des armes nucléaires) et peuvent être coordonnées par des organisations comme les Nations unies et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce système a été façonné en grande partie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, profitant du traumatisme engendré par le conflit planétaire et la nécessité de reconstruire un ordre mondial qui favorise le commerce et la coopération entre les pays. « Ses partisans se reconnaissent parmi les nations qui défendent les règles internationales et souscrivent aux traités, contribuent financièrement et humainement aux missions de maintien de la paix, payent rubis sur ongle leur part obligatoire au budget de l'ONU, voire la dépassent, cherchent des consensus sur les dossiers sensibles plutôt que d'user du droit de veto et privilégient les traités les plus larges possibles en lieu et place des échanges bilatéraux », précise Manuel Lafont Rapnouil, responsable parisien du Conseil européen des relations internationales.

Pour bon nombre de spécialistes, la paralysie de la dynamique multilatérale tient en bonne partie à l'attitude des États-Unis qui préfèrent la loi américaine à la loi internationale. La première puissance mondiale a également déclenché une guerre en Irak sans le soutien des Nations unies, renoncé au traité sur le nucléaire iranien et quitté plusieurs organismes tel que l'Unesco ou le conseil des droits de l'homme. Depuis 1994, les États-Unis ont utilisé à 15 reprises le droit de veto au conseil de sécurité, l'arme la plus unilatérale qui soit, soit autant que la Russie. Au-delà de sa dénonciation de l'unilatéralisme américain, le gouvernement russe n'a pas montré beaucoup d'appétence pour le multilatéralisme qu'elle confond avec une vision multipolaire des rapports mondiaux. Bloquant systématiquement les résolutions de l'ONU sur le dossier syrien, Moscou cherche à créer des coalitions sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. La Chine qui a utilisé à sept reprises son droit de veto depuis 1994 défend son approche multilatérale à travers une contribution croissante aux Casques bleus, la hausse de ses dépenses au budget des Nations unies et une présence renforcée dans les agences dites techniques de l'ONU. Elle adhère à de nombreux traités, en évitant cependant les conventions qui seraient juridiquement contraignantes. « Pour la Chine, le multilatéralisme est d'abord une technique diplomatique qui consiste à trouver des accords à plusieurs, à condition qu'ils n'empiètent pas sur leur souveraineté, estime Manuel Lafont Rapnouil. Les Européens assument davantage la notion d'interdépendance et d'un ordre mondial qui réponde à des principes permettant de traiter des problèmes. » Depuis la fin des guerres coloniales, la France et le Royaume-Uni sont sur cette ligne de conduite. Les deux membres du conseil de sécurité de l'ONU n'ont pas utilisé leur droit de veto depuis la fin de la Guerre Froide et ont soutenu activement la rédaction des traités et conventions internationales. Si la France est intervenue militairement à plusieurs reprises, notamment en Afrique, elle a pris soin de le faire avec l'aval de l'ONU ou à tout le moins avec le soutien de larges

Conventions internationales : accords entre deux ou plusieurs États comportant l'octroi réciproque de droits et l'acceptation d'obligations.

Payer rubis sur ongle : payer entièrement

Droit de veto : droit de s'opposer seul et de bloquer une décision prise par l'ONU

Echange bilatéral : discussion, négociations, action à deux États (et non plus)

2003 : guerre en Irak contre l'avis de l'ONU menée par les USA

Traité signé en 2015 qui limite le développement du nucléaire iranien et renforce les contrôles contre une levée des sanctions internationales ; dénoncé par Trump en 5/2018

Appétence : goût

L'ONU a voulu à plusieurs reprises intervenir en Syrie pour des raisons humanitaires, pour enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques par Bachar el-Assad, etc. Poutine, allié de ce dernier, a toujours mis son veto depuis 2011

Avec l'aval : avec l'accord

coalitions, au cours des vingt dernières années. « Ces deux ex-grandes puissances voient dans le multilatéralisme une façon de renforcer leur capacité politique sur la scène internationale », conclut Manuel Lafont Rapnouil.

Source : « Qui sont les champions du monde multipolaire ? », *La Croix*, 26 septembre 2018
[<https://www.la-croix.com/Monde/sont-champions-multilateralisme-2018-09-26-1200971764>]

Doc. 2- L'affrontement de deux visions des relations internationales

Réunis pour le débat annuel de l'Assemblée générale, les dirigeants du monde ont commencé aujourd'hui à présenter leur point de vue sur les causes de la « confiance fragilisée » des peuples dans la gouvernance mondiale et les remèdes à y apporter. Face à un ordre mondial « de plus en plus chaotique », le Président des États-Unis a, comme l'an passé, mis en avant le « patriotisme ». La plupart des autres dirigeants ont, en revanche, plaidé pour un multilatéralisme renouvelé présenté comme la seule réponse possible aux défis mondiaux. Ils ont dénoncé l'unilatéralisme et le « fracas des nationalismes », les accusant de « conduire toujours vers l'abîme ». [...] Le défi mondial le plus largement abordé a sans doute été les changements climatiques qui, comme l'a rappelé le Président des Seychelles, M. Danny Faure, font peser « une menace existentielle » sur certains États. De très nombreux dirigeants ont estimé avec le Secrétaire général qu'il était essentiel de garantir la mise en œuvre de l'Accord de Paris voire de l'accélérer. Le Président de la France, M. Emmanuel Macron, s'est prononcé en ce sens, ajoutant, en référence au retrait des États-Unis de l'Accord en début d'année : « Si un membre ne veut pas avancer, nous avancerons quand même, avec d'autres partenaires ». Son homologue américain, M. Donald Trump, est resté silencieux sur la question. [...] La question climatique n'a été que l'une des illustrations de l'opposition entre les États-Unis et la France, dont le Président s'est présenté comme le chantre d'un multilatéralisme modernisé. [...] Face au Président Trump qui invitait ses pairs à suivre l'exemple d'un patriotisme « donnant la préférence à l'indépendance et à la coopération internationale » plutôt qu'à une gouvernance mondiale, M. Macron, « l'universalisme chevillé au corps », a plaidé pour un « nouvel équilibre reposant sur de nouvelles formes de coopération régionale et internationale ». [...] Pour la France, un des exemples du succès des garanties internationales se trouve dans le Plan d'action global commun de Vienne sur le nucléaire iranien, dénoncé, au contraire, comme « horrible » par le Président Donald Trump, qui en a retiré son pays en mai dernier. Aujourd'hui, le Chef de l'État américain s'en est violemment pris à l'Iran et à son « régime corrompu », annonçant de nouvelles sanctions unilatérales. Le Président iranien, M. Hassan Rouhani, qui a comparé ces sanctions à du « terrorisme économique », a préféré saluer « la position unie et catégorique » de la communauté internationale vis-à-vis du retrait américain, avant d'exhorter l'ONU à faire en sorte qu'aucun État ne puisse se dérober à ses engagements internationaux. C'est aussi l'action collective qui permettra de maîtriser les crises au Moyen-Orient, a estimé le Roi de Jordanie Abdallah II, en référence tant à la Syrie qu'à la « crise principale : le refus prolongé d'un État palestinien ». Ces deux crises ont en outre amené le Président de la Turquie, M. Erdoğan, à accuser le Conseil de sécurité de ne plus servir que les intérêts de ses cinq membres permanents dotés du droit de veto. La réforme des Nations Unies ne peut se limiter à celle de son budget, a-t-il tranché, alors que plusieurs autres chefs d'État, dont les Présidents du Mexique, du Brésil et du Nigéria, réclamaient eux aussi une réforme du Conseil de sécurité comme condition d'une ONU plus performante.

Source : Compte-rendu de la 73e assemblée générale de l'ONU, 6e et 7e séances plénières, 25 septembre 2018 [<https://www.un.org/press/fr/2018/ag12062.doc.htm>]

Gouvernance mondiale : adoption de règles mondiales (donc supranationales, au-dessus des lois des États) grâce à la coopération entre les États
Patriotisme : dévouement envers sa patrie, son pays

Nationalisme : théorie politique qui affirme la prédominance de l'intérêt national par rapport à celui des autres nations

Accord de Paris : Accord signé fin 2015 à la fin de la COP21 ayant pour objectif de limiter le réchauffement climatique

Plan d'action global commun de Vienne : voir traité sur le nucléaire iranien ci-contre

État palestinien : depuis la naissance d'Israël en 1947 et la victoire de ce pays dans la 1^{ère} guerre israélo-arabe, le peuple palestinien n'a plus d'État nation reconnu.

Donnez une définition du multilatéralisme et de l'unilatéralisme.

Multilatéralisme : « coopération entre États », recherche de « consensus » qui passe notamment par une entente sur des « conventions internationales » dans le cadre d'organisations telles que l'ONU, avec en toile de fond une volonté de paix dans le monde.

Unilatéralisme : inverse ; « préférence de la loi [nationale] à la loi internationale » ; absence de concertation avec les autres États ; rejet des conventions internationales.

(définition p.152 du manuel Hachette)

Multilatéralisme : attitude qui consiste à privilégier les relations interétatiques et la prise de décision collective afin d'établir des règles communes dans les relations internationales.

Unilatéralisme : attitude qui consiste pour une puissance à prendre seule ses décisions, en fonction de ses propres intérêts, sans concertation ni avec ses alliés, ni dans le cadre des organisations internationales.

Relevez les Etats favorables à l'unilatéralisme et au multilatéralisme cités dans les textes. Expliquez brièvement la vision de chacun.

Unilatéralisme

Etats-Unis	« préfèrent la loi américaine à la loi internationale » ; guerre en Irak de 2003 ; retrait du traité sur le nucléaire iranien ; retrait d'organismes comme l'Unesco ou le conseil des droits de l'homme ; utilisation 14 fois du droit de veto depuis 1991 (doc. 1) Trump favorable au « patriotisme » ; retrait de l'accord de Paris sur le climat ; il donne sa « 'préférence à l'indépendance et à la coopération internationale' plutôt qu'à une gouvernance mondiale » ; nouvelles sanctions contre l'Iran de manière unilatérale (doc. 2)
Russie	Elle a plus une « vision multipolaire des rapports mondiaux », « cherche à créer des coalitions sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme », mais ce n'est pas vraiment du multilatéralisme (usage régulier du droit de veto à l'ONU, notamment au sujet de la Syrie) (doc. 1)
Chine	D'accord pour trouver des accords à plusieurs « à condition qu'ils n'empiètent pas sur [sa] souveraineté » ; veto à 7 reprises même si elle contribue plus à l'ONU financièrement et par des casques bleus (doc. 1)

Multilatéralisme

France	Pas d'utilisation du droit de veto depuis 1991 ; interventions armées toujours avec l'aval de l'ONU ou au sein de grandes coalitions ; Ces deux ex-grandes puissances voient dans le multilatéralisme une façon de renforcer leur capacité politique sur la scène internationale » (doc. 1) Macron « chante d'un multilatéralisme modernisé », favorable à un « nouvel équilibre reposant sur de nouvelles formes de coopérations régionale et internationale » (doc. 2)
Royaume-Uni	Pas d'utilisation du droit de veto depuis 1991 ; Ces deux ex-grandes puissances voient dans le multilatéralisme une façon de renforcer leur capacité politique sur la scène internationale (doc. 1)

A partir des documents et de votre réflexion, trouvez des arguments en faveur de l'unilatéralisme et du multilatéralisme.

Pour le multilatéralisme

- Gage de protection du plus faible, de respect des peuples
- Gage d'équilibre entre les puissances
- Donc gage de paix

Pour l'unilatéralisme

- L'intérêt du pays doit primer sur celui des autres Etats : vision « égoïste »

B- Les Etats-Unis depuis la fin de la guerre froide : hésitations entre multilatéralisme et unilatéralisme

Depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis ont beaucoup hésité entre une attitude multilatérale de concertation et une plus unilatérale faisant passer leurs décisions et volontés avant celles de la communauté internationale.

ACTIVITE 12 : Unilatéralisme et multilatéralisme : hésitations américaines de 1991 à 2020



Compétences travaillées :

Comprendre un concept (unilatéralisme et multilatéralisme)
Prélever des informations

Consigne : A travers le corpus documentaire ci-dessous, repérez les phases de multilatéralisme et d'unilatéralisme des Etats-Unis ainsi que les événements qui font changer la donne et quelques faits marquants. Intégrez-les ensuite dans une chronologie ou frise chronologique de synthèse.

Doc. A- Discours de George H BUSH (1989-1993) devant le Congrès, 11 septembre 1990

Nous sommes réunis ce soir, témoins dans le golfe Persique d'événements aussi significatifs qu'ils sont tragiques. Aux premières heures du 2 août, à la suite de négociations et après que le dictateur irakien Saddam Hussein eut promis de ne pas recourir à la force, une puissante armée irakienne envahit son voisin nullement méfiant et beaucoup plus faible, le Koweït. [...] Ce soir, je veux vous parler de ce qui est en jeu, de ce que nous devons faire ensemble pour défendre partout les valeurs du monde civilisé et pour maintenir la force économique de notre pays. Nos objectifs dans le golfe Persique sont clairs, précis et bien connus. [...] Ces objectifs ne sont pas seulement les nôtres. Ils ont été approuvés par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies à cinq reprises ces cinq dernières semaines. La plupart des pays partagent notre volonté de faire respecter les principes. Et un grand nombre d'entre eux ont intérêt à ce que la stabilité règne dans le golfe

Persique. Ce n'est pas, comme Saddam Hussein le prétend, les États-Unis contre l'Irak. C'est l'Irak contre le monde. [...] Il est clair qu'aucun dictateur ne peut plus compter sur l'affrontement Est-Ouest pour bloquer l'action de l'ONU contre toute agression. Un nouveau partenariat des nations a vu le jour. [...] Aujourd'hui, ce nouveau monde cherche à naître. Un monde tout à fait différent de celui que nous avons connu. Un monde où la primauté du droit remplace la loi de la jungle. Un monde où les États reconnaissent la responsabilité commune de garantir la liberté et la justice. Un monde où les forts respectent les droits des plus faibles. [...]

Doc. B- Accords d'Oslo signés à Washington le 13 septembre 1993 entre le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'Organisation de Libération de la Palestine Yasser Arafat, sous l'œil satisfait de Bill Clinton (Source : Article du *Huffington Post* du 12 septembre 2018)



L'objectif du texte était clair: mettre un terme à un conflit vieux de plusieurs décennies, en reconnaissant "une autorité palestinienne intérimaire autonome" pour une période transitoire de cinq ans. À long terme, cet accord devait permettre de mettre en place "une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité", comme le demandait déjà la résolution 242 de l'Onu votée en 1967. le fruit d'un travail de longue haleine entre l'Organisation de libération de la Palestine -représentée par Mahmoud Abbas-, le ministre des Affaires étrangères israélien de l'époque Shimon Peres et les États-Unis présidés par Bill Clinton, qui ont joué le rôle crucial de médiateur entre les deux antagonistes.

Doc. C- Une du *Monde* le 17 septembre 2001

Retour sur la tragédie, questions sur la riposte

- Le Congrès autorise George W. Bush à entrer en guerre ● Il lui accorde 40 milliards de dollars de dépenses supplémentaires
- Le président américain rappelle 50 000 réservistes ● L'enquête progresse rapidement ● Pourquoi les Etats-Unis ont du mal à choisir les cibles d'une réplique ● « Le Monde » raconte ces journées qui ont ébranlé l'Amérique

SOMMAIRE

- Aux Etats-Unis, la mobilisation et l'enquête : Le Congrès des Etats-Unis donne au président Bush les pleins pouvoirs pour faire la guerre. Les dix-neuf pirates et kamikazes sont identifiés. p. 2
- Les scénarios de la riposte : Les alliés s'interrogent sur le choix des cibles. La CIA accusée d'avoir négligé le renseignement humain. p. 3
- L'Afghanistan, cible éventuelle : Les pièges d'une opération militaire. Une étroite marge de manœuvre au Pakistan. La mort probable du commandant Massoud. p. 4
- La coalition internationale s'organise : Selon Colin Powell, « l'emploi de la force brute n'est pas la seule option ». p. 5 et 6
- Journée de deuil : Les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux sur les cérémonies de vendredi. p. 7 et 8

- Horizons-Récit : Jour par jour, la semaine tragique. La reconstitution d'une semaine de drame, d'effroi et de fureur. p. 12 et 13
- Horizons-Débats : Cinq points de vue sur la tragédie. p. 14 et 15
- Horizons-Histoire : Le précédent de Pearl Harbor, en 1941. p. 16
- Horizons-Analyses : Notre éditorial : « Solidarité économique. » Le point de vue du médiateur du Monde, Robert Solé. p. 18
- Entreprises : Comment Internet s'est révélé un média de crise, fiable et rapide. p. 19

Dans notre supplément « Le Monde Argent », l'analyse des marchés. Sur notre site www.lemonde.fr, un suivi de l'information en continu.

- A nos lecteurs : à partir de lundi, *Le Monde* publiera chaque jour une page en anglais préparée par le quotidien *The New York Times*.

Doc. D- Titres d'articles du *Monde* des 17 27 et 28 septembre 2001

Colin Powell s'efforce d'élargir le soutien à une lutte antiterroriste multiforme

« L'emploi de la force brute n'est pas la seule option », souligne le secrétaire d'Etat américain, tandis que la perspective d'une intervention militaire suscite des inquiétudes de par le monde. Les Etats-Unis se félicitent du soutien inattendu de la Syrie et de l'Iran

Où en est la « coalition »

Washington cherche à rallier le plus de pays

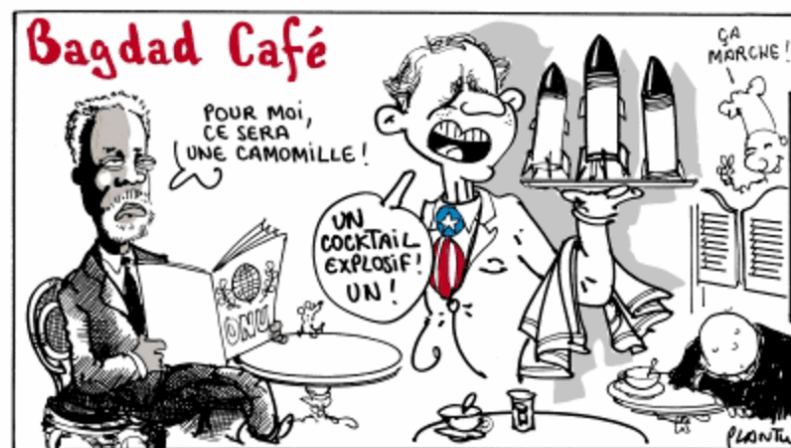
Un projet de résolution sur la lutte contre le terrorisme a été soumis à l'ONU par les Etats-Unis

Doc. E- Une du *Monde*, 8 mars 2003

Bush : la guerre, avec ou sans l'ONU

LE CONSEIL de sécurité des Nations unies, toujours profondément divisé, devait se réunir, vendredi 7 mars à 16 heures (heure de Paris), pour entendre le dernier rapport des chefs des inspecteurs de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, Hans Blix et Mohamed ElBaradei. Plus de dix ministres des affaires étrangères, dont le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, avaient annoncé leur participation aux débats, qui commenceront par une séance publique.

A la veille de cette nouvelle réunion cruciale, George W. Bush a déclaré, jeudi, au cours d'une conférence de presse à la Maison Blanche, que l'Irak ne désarmait pas et que les Etats-Unis l'y contraindraient par la force, avec ou sans nouvelle résolution de l'ONU. « Il est temps, a-t-il dit, que les membres [du Conseil] abattent leurs cartes et montrent au monde quelle est leur position face à Saddam. » Le président américain a souligné que Washington soumettrait au vote son projet de résolution incluant le recours à la force, dépo-



sé avec l'Espagne et le Royaume-Uni le 24 février, même si celui-ci risquait de ne pas obtenir les neuf voix sur quinze nécessaires à son adoption ou si la France et la Russie y mettaient leur veto. « Lors-

qu'il s'agit de notre sécurité, s'il faut agir, nous agissons, et nous n'avons réellement pas besoin de l'ONU pour le faire », a ajouté M. Bush.

A Bagdad, Saddam Hussein a qualifié de « stupidité absolue »

une attaque contre son pays. Jeudi, 6 missiles Al-Samoud 2 ont été détruits sous supervision de l'ONU, ce qui porte à 34 le nombre de ces engins mis hors de service depuis le début du mois de mars.

► Le président américain : « C'est une affaire de jours »

► Réunion cruciale du Conseil de sécurité sur l'Irak

► Les Etats-Unis veulent un vote sur une résolution

► Même en cas de refus de l'ONU, ils entreront en guerre

► Débats : trois points de vue

Lire pages 2 à 5

Doc. F- La guerre en Irak décidée par G.W. Bush

Cet unilatéralisme américain en 2002-2003 constitue une rupture avec le multilatéralisme auquel George Bush était resté fidèle en 1990-1991. Surtout, faire ainsi cavalier seul illustre la thèse [...] de l'impossible coopération en matière de sécurité, vu que tout État doit être soupçonné de vouloir profiter de la foi de ses partenaires dans les engagements qu'il a pris pour les duper. George W. Bush affirme [ainsi] : « Le dictateur irakien ne désarme pas ... il nous *trompe* ». [...] Le refus américain de donner une nouvelle chance aux inspecteurs de l'ONU, la décision de recourir à l'action, qu'il y ait ou non soutien des autres États, sont conformes à la conception hobbienne de l'intérêt national défini dans une perspective égoïste en termes de puissance militaire.

Source : Battistella, Dario. « « Liberté en Irak » ou le retour de l'anarchie hobbienne », *Raisons politiques*, no. 1, 2004, pp. 59-78.

Doc. G- Les conséquences de la crise économique mondiale de 2008

Les dirigeants du G20 estiment que la pire crise économique et financière depuis la Grande Dépression dans les années 1930 trouve ses racines dans une sous-évaluation du risque par les investisseurs. Les bons résultats de l'économie mondiale leur ont donné un sentiment de sécurité trompeur.

La déclaration finale des Vingt ne mentionne pas ce que beaucoup considèrent comme l'épicentre de la crise: l'effondrement du système immobilier américain reposant sur le «subprime», le crédit hypothécaire à haut risque qui a permis à des foyers insolubles de s'endetter. [...]

Les gouvernements et les banques centrales ont débloqué des milliards d'euros ces derniers mois pour tenter de stabiliser le système financier international.

Les dirigeants du G20 s'engagent à «prendre toutes les mesures supplémentaires nécessaires», c'est-à-dire à injecter autant de liquidités qu'il faudra pour desserrer le marché du crédit. [...]

Les dirigeants du G20 mettront en place d'ici au 31 mars 2009 un «collège de superviseurs» comprenant tous les principaux régulateurs de la finance dans le monde. Il se réunira de façon régulière pour discuter de l'état des plus grandes banques mondiales opérant dans de nombreux pays et évaluer la sécurité financière de ces institutions. [...]

Les dirigeants du G20 s'engagent à agir rapidement pour élargir notamment aux puissances économiques émergentes la composition du Forum sur la stabilité financière qui rassemble des représentants des gouvernements, des banques centrales et des agences de régulation de différents pays pour chercher des moyens d'améliorer la régulation financière. [...]

Les dirigeants du G20 s'engagent à se réunir à nouveau d'ici au 30 avril 2009 et donnent à leurs ministres de l'Economie et des Finances une feuille de route pour préparer cette rencontre. En ce qui concerne les Etats-Unis, où Barack Obama succédera à George W. Bush à la présidence le 20 janvier 2009, des responsables de l'administration Bush ont déclaré qu'ils étaient en contact constant avec l'équipe de transition Obama.

Source : « Les principaux points du « plan d'action » du G20 », *Le Figaro*, 16 novembre 2008.

<https://www.lefigaro.fr/economie/2008/11/16/04001-20081116ARTFIG00123-les-principaux-points-du-plan-d-action-du-g-.php>

Doc. 1 p. 152 : Barack Obama reçoit le prix Nobel de la paix

Doc. 2 p. 152 : Les Etats-Unis, moteurs de la gouvernance mondiale

Doc. 3 p. 153 : Caricature d'Obama « America first »

Doc. 4 p. 153 : Les Etats-Unis et les organisations mondiales de gouvernance

Doc. 2 p. 158 : Unilatéralisme de Donald Trump

Petit corrigé distribué

1991-2001 : un multilatéralisme dominant

Les Etats-Unis, vainqueurs de la guerre froide, veulent imposer un « nouvel ordre mondial » fondé sur le multilatéralisme et la recherche de la paix dans le respect des règles internationales et du fonctionnement de l'ONU

Cela les conduit, sous les mandats de Bill Clinton, à mener une vaste coalition de casques bleus en Irak contre Saddam Hussein qui a attaqué le Koweït début 1991, à chercher une solution dans le conflit israélo-palestinien en orchestrant les négociations secrètes puis les accords d'Oslo, etc.

Ils restent toutefois en marge de certaines décisions internationales : ils refusent par exemple de signer la convention des droits de l'enfant (1990), le protocole de Kyoto (1997) ou encore de reconnaître la cour pénale internationale (1998).

2001-2008 : le retour à l'unilatéralisme

Les attentats du 11 septembre constituent un tournant important, alors que George W. Bush est président depuis 2000. Vécus comme une humiliation mondiale, ils provoquent une crispation des Etats-Unis qui se lancent dans une guerre contre le terrorisme. 5 Etats sont désignés comme des « Etats voyous », des soutiens aux terroristes : Libye, Syrie, Irak, Iran et Corée du Nord. Si l'intervention en Afghanistan contre les Talibans qui protègent déloger Ben Laden qui a revendiqué les attentats au nom d'Al-Qaïda est autorisée par l'ONU, ce n'est pas le cas de la guerre menée à partir de mars 2003 en Irak. L'image des Etats-Unis sur la scène internationale change alors : de victimes agressées, ils deviennent les agresseurs et se développe un anti-américanisme.

2009-2016 : retour forcé au multilatéralisme et smart power

La crise économique mondiale de 2008 provoquée par la crise des subprimes aux Etats-Unis ainsi que l'arrivée au pouvoir du président démocrate Barack Obama (2009) changent la donne. Alors que le monde est de plus en plus mondialisé, qu'il devient multipolaire et que les autres puissances exigent plus de concertation internationale, ce dernier fait le choix de retirer les troupes d'Irak et d'Afghanistan et de participer aux négociations mondiales, par exemple contre le réchauffement climatique en signant les accords de Paris suite à la COP21 fin 2015. Il met en œuvre une diplomatie fondée sur le « smart power » et non plus le hard power, usant davantage du soft power et de la négociation, ce qui lui vaut notamment le prix Nobel de la paix en 2009 pour son encouragement à la coopération internationale.

Depuis 2016, « America first » sous Donald Trump

L'élection du républicain Donald Trump fait réapparaître l'isolationnisme américain puisque son slogan de campagne était à nouveau « Make America Great Again » et « America first ». Sous son mandat, les Etats-Unis se retirent du traité sur le nucléaire iranien (5/2018), des accords de Paris sur le climat (annoncé en 2017 et décidé en 2019), ou encore de certaines institutions internationales comme l'Unesco (10/2017). Même l'OTAN semble en danger.

Joe Biden fait à nouveau changer de cap aux Etats-Unis lors de son arrivée au pouvoir en janvier 2021

Retour dans les accords de Paris, relance de l'OTAN...